

COMMUNIQUE DE L'ASSOCIATION « POUR UN RETOUR DE PHILIPPE FRANÇOIS »

Paris, le 19 mai 2022

Philippe François, ancien officier de l'Armée de Terre, cadre supérieur et entrepreneur, est incarcéré à Madagascar depuis le 20 juillet 2021, pour « tentative d'atteinte à la vie du Chef de l'Etat ».

Après un procès entaché d'irrégularités - omission et manipulations de pièces, absence de témoins clé -, au cours duquel l'accusation n'a jamais pu présenter d'éléments prouvant l'existence d'un complot et l'implication de Philippe François, celui-ci a été condamné le 17 décembre 2021 à 10 ans de travaux forcés.

Ses avocats ont aussitôt formé un pourvoi de cassation et plus de 6 mois après, la date de ce second procès n'est toujours pas connue.

Philippe François est détenu à la Maison de force de Tsiarahy, « l'enfer carcéral » selon Amnesty International.

Ses enfants ainsi que des amis proches de leur père, désireux de sensibiliser l'opinion publique et de mobiliser toutes les volontés et forces en vue de son retour en France, se sont constitués en association le 19 avril 2022.

Depuis près d'un an, les enfants de Philippe François et ses amis se battent contre les conditions de détention qu'il subit et pour son retour en France. Tous ceux qui l'ont croisé au cours des 25 années où il a brillamment servi la France et pendant sa carrière civile le soutiennent.

D'abord confiants dans la justice malgache et dans la volonté du Ministère français des Affaires étrangères de porter assistance à un Français injustement accusé puis scandaleusement condamné à l'étranger, nous constatons aujourd'hui la mortifère lenteur de la première à ré examiner le cas de Philippe François et la faillite du Ministère des Affaires Etrangères à remplir une de ses missions.

Parce que protéger les Français de l'étranger, c'est aussi participer au rayonnement de la France, parce que défendre partout les principes universels de justice, c'est aussi participer au rayonnement de la France, nous nous interrogeons légitimement sur le bilan du Ministre des Affaires Etrangères alors qu'il quitte son poste.

Et pourtant, les relations entre la France et Madagascar ne sont pas celles que nous entretenons avec d'autres pays : le financement alloué en septembre 2021 par différents organismes français en vue d'améliorer les infrastructures malgaches a atteint 150 millions d'euros. Après que la tempête Batsirai a frappé Madagascar en février 2022, la France a dépêché 60 militaires pour porter secours aux populations.

Sans remettre en cause l'aide apportée - surtout celle dont bénéficie directement la population malgache -, nous pouvons là aussi nous interroger.

La force d'une relation entre deux pays repose sur une attention réciproque aux intérêts de l'autre.

Alors, aux yeux du Ministère des Affaires Etrangères, quelle valeur a Philippe François, officier ayant servi son pays pendant 25 ans, ayant combattu pour défendre les intérêts de la France ? Quelle valeur ont tous ces Français de l'étranger, non moins méritants ?

A l'heure de la nomination d'un nouveau gouvernement, de l'élection des nouveaux députés des Français de l'étranger, posons-nous la question.

Nous exigeons de nos dirigeants et représentants qu'ils mettent tout en oeuvre pour la tenue rapide du procès en cassation et le retour de Philippe François auprès des siens.